

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 10 septembre 2015

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17^e à Paris de 18h à 22h

• Présents :

Dominique Aliadière (DA), Claude Bureau (CB), *vice-président*, Michel Cornu (MC), *trésorier*
Marianne Durand-Lacaze (MDL), Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Catherine Gillet (CG), *présidente*
David Maes (DMa), Anne Paulus (AP), *secrétaire*, Maxime Préaud (MP), *président honoraire*, Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB) et Michel-Henri Viot (MHV)

• Excusés :

Céline Chicha-Castex (CCC), *personnalité qualifiée représentant la BnF*, Lauren Laz (LL), *vice-présidente*,
Christine Moissinac (CM), Daniel Moret (DMo) et Grazia Rapacciulo (GR)

Voici les points de l'ordre du jour :

1 – Planning des prochaines réunions de CA

Le jeudi 15 octobre après-midi de 14h à 18h. Attention : nouveaux horaires proposés post CA

Le jeudi 10 décembre de 18h à 22h

Les autres dates seront fixées lors de la prochaine réunion.

2 – Bilan des démarches en cours et choix stratégiques

CG rappelle qu'un RDV a eu lieu à la Cité Internationale des Arts (CiA) début juillet 2015. Il a été question de recherche d'un local pour Manifestampe. La boutique (anciennement tenue par un ébéniste) est désormais libre. Nous avons eu une proposition de bail de location. Cette proposition de bail a été communiquée à l'ensemble des membres du CA dès juillet. Suite aux premières remarques ce bail a été remanié. Il est entendu en CA que ce bail n'est pas acceptable par Manifestampe car : 1 – trop en faveur du propriétaire ; 2 – trop cher pour les finances de la fédération (environ 1150 euros mensuel TTC) ; 3 – nous ne pouvons pas nous engager dans une location 3-6-9 (bail commercial).

Après un long débat, il est apparu clair pour l'ensemble des membres du CA que nous devons franchir le cap d'une location (même modeste) au plus vite. Nous devons nous établir physiquement à un endroit. Il a donc été voté (à la majorité) de proposer une location d'un an renouvelable pour un montant mensuel de 800 euros. Le bail doit donc être réécrit ; CM pourra-t-elle s'en charger ? CG recontacte la CiA.

Manifestampe prévoit une somme mensuelle de 200 euros environ pour les charges de cette boutique de 33 m².

Notre présence dans cette boutique qui jouxte la galerie de La Cité Internationale des Arts serait un réel atout pour notre visibilité. Nous serions également très introduits dans cette institution et pourrions espérer bénéficier de quelques disponibilités d'infrastructures occasionnelles.

Fonctionnement de ce lieu :

Il est convenu d'organiser des permanences 4 jours par semaine (ex : mercredi, jeudi, vendredi et samedi) et tous les mercredis soirs de vernissage à la galerie. Les membres du CA devront prendre une part active dans ces permanences.

Les activités qui s'y dérouleront seront : les réunions de CA, renseignement généraux sur l'estampe pour le public, Master-class, dépôt-vente de revues spécialisées françaises et étrangères, mini expositions de membres avec carton en dépôt, soirée de signature etc...

Financement de cette location :

Nous devons lancer une opération de crowdfunding de 8500 euros avec kisskissbankbank. AP prépare le projet.

Nous devons également demander des subventions de la Ville de Paris pour notre fonctionnement par le site SIMPA

Parallèlement, il nous faut continuer de faire des demandes auprès du service Calass (Ville de Paris) pour demander un lieu plus grand qui deviendrait réellement une Maison de l'estampe.

MC indique que nous devons également consulter les services de la Ville de Paris situés à Sully-Morland.

Remarque postérieure au CA (le 15 septembre): La proposition d'un bail d'un an pour un loyer mensuel de 850 euros a été faite par CG à la CiA qui l'a refusée.

Fête de l'estampe à la CiA :

Conjointement à cette décision de louer la boutique (si notre proposition est acceptée), il a été décidé de louer la galerie de la Cité Internationale des Arts (7 salles d'exposition) pour 15 jours en mai 2016 et en mai 2017 pour les 2 premiers événements de Manifestampe dans le cadre de la Fête de l'estampe. Le devis (déjà communiqué) pour la location de ce grand espace en 2016 s'élève à 6000 euros TTC.

En 2016, Manifestampe y associera des associations autour d'un thème. CG suggère de mettre l'accent sur les éditions des associations (estampes et livres). Manifestampe fera payer une quote-part à chaque association pour que le budget de ce 1^{er} événement soit le plus réduit possible pour la fédération.

Pour 2017, l'événement pourra être celui d'une préfiguration de la Maison de l'estampe (voir projet AP remis aux membres du CA).

Label Maison de l'estampe

Ce dossier proposé par CB sera examiné ultérieurement et affiné par la Commission Maison de l'estampe (MdE).

3 – Comptabilité, adhésions et lobbying

MC informe le CA que le nouveau logiciel de comptabilité sera bientôt mis en place et pourra établir les reçus fiscaux.

Concernant les reçus fiscaux, Manifestampe doit s'assurer de l'application des textes présentés par CB.

Prenant en compte le surcroît de travail que cela demande, Il est envisagé de n'établir de reçu fiscaux que pour les adhésions de soutien ou de bienfaiteur.

Dans le cas positif, nous pouvons réactualiser la lettre de relance pour glaner des adhésions en insistant sur cette nouvelle disposition. AP s'en charge.

Une newsletter fera spécifiquement l'objet de cela.

La lettre aux « grands noms » sera envoyée à la liste d'artistes fournie par CCC, amendée par AP et CG. CB voit avec CCC pour l'aspect pratique de collecte des adresses..

4 – Carte de vœux

Afin de renforcer la communication autour de la fête de l'estampe, il est décidé de faire faire une carte de vœux qui reprendrait le même thème que la future affiche de la Fête de l'estampe 2016. CG fait une proposition d'artiste lithographe qui est acceptée par le CA. Il est important de présenter de la lithographie dans la prochaine carte de vœux. Cette technique nous permettra d'en faire imprimer plus que 100 afin de les proposer aussi en cadeaux lors de l'opération de crowdfunding.

5 – Fête de l'estampe (FdE)

Book 2015 (SVB et KEC)

Le book est terminé et réussi ! il sera mis en ligne prochainement pour annoncer le lancement de la prochaine édition de la fête de l'estampe.

Documents Fête de l'estampe 2016 (DMa)

La reprise du logo en bleu et du flyer est presque terminée par DMa. Le texte du flyer doit être revu.

Une affiche festive sera créée à partir du projet de carte de vœux ;

Blog (rapporteur CG)

Le blog doit être mis à jour (couleur orange à passer en bleu) mise à jour des archives et du bandeau. Les régions devront être mises en conformité avec la nouvelle carte administrative.

Proposition produits dérivés 2016

CG a fait plusieurs propositions. Il a été décidé de faire fabriquer 200 tabliers. Nous vendrons donc des tabliers avec logo bleu, des sacs Fête de l'estampe existants et des carnets Manifestampe argentés (réalisés mais pas encore commercialisés).

L'équipe de 2016

L'édition 2015 de la Fête de l'estampe a été intégralement gérée par MC et CG. Il faut des volontaires pour gérer l'édition 2016. CG a préparé un document pour accompagner la nouvelle équipe dans le suivi des différentes tâches. SVB et KEC se proposent et le CA les en remercie.

6 – Master Class

MHV informe que 3 personnes sont inscrites pour la prochaine session du 1er octobre.

Un débat sur l'avenir et l'évolution des master class est lancé par CG. Il faut développer l'offre de ce type de prestation et les rendre payantes pour les personnes non-adhérentes à Manifestampe. Cette activité pourrait permettre de récolter quelques fonds. De plus, ce type de prestation est très bien vu par nos interlocuteurs institutionnels. C'est une activité de prestige qu'il convient de valoriser. Elle peut également donner droit à des subventions.

AS se propose de mener une master class orientée sur la démarche artistique.

MP propose d'assurer une master class sur le sujet de la rédaction d'un catalogue. Cette proposition originale séduit le CA.

7 – Préparation AG

Il est décidé de ne pas organiser de table ronde à l'AG 2016. Cela permettra de donner plus de temps aux échanges et d'avoir une plage horaire plus grande pour le pot final.

Le projet de table ronde prévu initialement pourra être réalisé ultérieurement dans le cadre du nouveau lieu ou pendant la Fête de l'estampe 2016...

8 – Commission site internet

AP a réuni dans un document les travaux à confier à un prestataire pour le site Internet (bugs et évolutions indispensables – document joint). Un budget de 4000 euros est décidé pour cela.

La base de données de Manifestampe doit également être remaniée. Un prestataire est indispensable.

A noter que la fréquentation du site a quasiment doublé depuis l'an dernier. Il faut redoubler d'efforts de communication via Facebook ; CG a lancé plusieurs messages pendant l'été et les retours sont très positifs. Il est convenu que la page Facebook de la Fête de l'estampe doit être gérée par l'équipe Fête de l'estampe. La page Facebook de Manifestampe l'est par la commission Internet.

9 – Commission communication

MDL a communiqué un bilan des actions (voir document joint). Les travaux se poursuivent.

10 – Autres travaux

Les sujets suivants seront abordés à la prochaine réunion :

Travaux des commissions (liste des tâches et besoins humains) ICI & LÀ saison 2, vente des affiches, vente aux enchères, 1/3 renouvelable du CA.

Le site internet de Manifestampe

Etat des lieux, corrections à apporter et évolutions à envisager

Août 2015

Cœur initial de toute la visibilité de Manifestampe, le site internet est encore pour la fédération un outil majeur de son activité.

Il est à la fois la fenêtre principale de communication autour de ses activités, un prisme de lecture des actualités autour de l'estampe (essentiellement expos et appels à candidature), et un lien entre ses membres. Il permet également un lien administratif entre les membres et le CA (adhésion, messagerie).

Ce document fait l'état des lieux des corrections de bugs à apporter de façon incontournable. Il aborde également les améliorations souhaitables pour atteindre à une utilisation optimale des fonctionnalités actuelles.

Nous aborderons enfin des évolutions fonctionnelles et formelles que nous nous devons de prévoir pour que cet outil majeur reste attractif pour les utilisateurs (visiteurs grand public, membres et administrateurs) et qu'il soit le reflet d'une fédération active, innovante, attractive et inscrite dans son temps.

1 – Historique :

De 2004 à 2007, un premier site a été réalisé et entièrement géré par Catherine Gillet. Il a été suivi par un second site qui a été en ligne jusqu'en 2014, toujours géré par Catherine Gillet. Ce second site avait intégré les archives du premier. Ces archives sont en quelque sorte le patrimoine de la fédération.

Le site actuel est donc le troisième de Manifestampe ; il a été mis en ligne en mars 2014 après un développement (par un développeur et un graphiste) très long qui a requis un suivi extrêmement lourd et technique de la part de Catherine Gillet et Michel Cornu. Las de travailler sur un projet dont il avait sous-estimé l'ampleur, le développeur a fini par abandonner son travail avant l'achèvement des corrections demandées.

Grâce à l'expertise de Catherine et Michel, le site a été mis en ligne dans une version « acceptable » par nos membres.

Il est à noter que Manifestampe avait pourtant payé une facture complémentaire au forfait initial. Le site actuel est développé avec Symfony.

Fin 2014, un second développeur (Salarié de Citizeum) est intervenu et a pu corriger un certain nombre des bugs restants. Mais, comble de malchance, ce dernier a démissionné de sa société et nous sommes donc maintenant en possession d'un site qui fonctionne mais qui présente encore des bugs résiduels.

2 – Bugs résiduels à corriger

Ce paragraphe est volontairement résumé. Le descriptif précis des bugs évoqué est donné en annexe 1.

2-1 – Le problème des horaires de vernissage - à CORRIGER AU PLUS VITE

Dans le formulaire « Signaler une info », l'utilisateur peut renseigner l'horaire du début du vernissage (heure + minutes).

Actuellement, si l'utilisateur renseigne l'heure et omet de sélectionner des minutes (18h par exemple contre 18h00), alors le formulaire n'est jamais validé et l'utilisateur n'est pas informé qu'il y a une erreur.

Ce **bug** est la raison (relativement fréquente) pour laquelle nous ne recevons pas certains avis d'exposition envoyé par des utilisateurs pourtant coopérants.

Il s'avère que le même type de problème existe si l'utilisateur omet de renseigner l'année.

A minima, si le bug ne peut pas être résolu dans un futur proche, il faudrait que le formulaire indique de façon claire et insistant qu'il est indispensable d'indiquer les minutes et l'année.

2-2- Problème de retour à la ligne dans le formulaire « Signaler une info »

Bug Un retour ligne après la saisie du site internet provoque l'envoi prématuré de la fiche incomplète. Vérifier ce problème pour tous les champs.

2-3- Problème de gestion de la bannière principale du site

Nous avons désormais les clés pour gérer l'ajout et le retrait d'une image sur cet espace. Cela doit être ajouté au mode d'emploi.

2-4 - Le mode d'emploi destiné aux administrateurs

Il doit être revu, et largement complété pour être mis en conformité avec les dernières corrections apportées depuis la 1ère mise en ligne en 2014.

Un document mis à jour est indispensable administratif au suivi du site.

3 - Améliorations fonctionnelles à prévoir pour les utilisateurs

- Mise en valeur des membres ayant opté pour une **page personnelle** :

Dans la liste, il faudrait **surligner les membres** ayant opté pour une page perso. Améliorer le redimensionnement automatisé du logo, bouton « contacter ce membre » plus visible, diminuer la taille du texte de légende d'images, rendre les images mieux cliquables et visibles en grand.

- Affichage de la **date de fin d'exposition** sur la liste des expos affichées en première page et dans les pages suivantes.

Amélioration de l'espace de saisie des actualités

- Gestion des **renouvellements d'adhésion** avec paiement par Paypal

- **Rendre le site Manifestampe compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes. Cette évolution est indispensable. C'est une priorité.**

4 - Améliorations fonctionnelles à prévoir pour les administrateurs

- Pouvoir saisir à l'avance des événements (expo, appels) et les mettre **en ligne automatiquement** une date ultérieure définie au moment de la saisie par l'administrateur.
- Aide à l'**archivage automatique** d'un événement annoncé 1 jour après sa fin.
- **Gestion des adhésions**
Antérieurement le trésorier recevait par mail le formulaire d'adhésion. Aujourd'hui, en plus du doublon créé à chaque renouvellement et à cause d'un remplissage de formulaire fantaisiste (tout en majuscule ou minuscule, des informations pas demandées ou dans le mauvais champ, des espaces intempestives...), il passe plus de temps à la mise à jour. Cette situation est à revoir.
- **Gestion de la base de données**
Elle doit continuer d'être indépendante du site.

Il faut prévoir une refonte de la base de données pour que l'on puisse, par exemple, générer de façon automatique les reçus fiscaux, gérer aisément et en toute sécurité les mises à jours, les adresses mail, chèques etc... Un budget doit être voté pour cela.

5 - Nouvelles fonctionnalités à étudier

- Créer une rubrique : **nos partenaires**

Dans cette page, on y glisserait les logos des partenaires et annonceurs qui ouvrent soit vers une page perso de chaque partenaire soit vers leur site internet.

Pour être attractif, il faudra vendre un espace en page d'accueil. On pourrait faire « tourner » les insertions en continu sur un espace dédié et actif (en bas à droite). Cela ferait une animation et donc attirerait l'œil.

- Reprendre le **répertoire de l'estampe**

Créer une rubrique : Répertoire de l'estampe qui pointe vers le Répertoire existant après sa mise à jour.

- **Newsletter** : utiliser un outil plus simple et plus performant, indépendamment du site.

Conclusion :

Nous avons pris contact avec une junior entreprise d'une école d'informatique.

L'objectif est :

- prise de connaissance du site
- puis évaluation du coût de résolution des bugs
- puis évaluation de la faisabilité et du coût des améliorations et des évolutions
- La prestation devra inclure les évolutions du blog Fête de l'estampe pour le rendre opérationnel pour la nouvelle saison.

Le CA doit donc définir une enveloppe budgétaire pour la prestation.

(Coût horaire d'un développeur 45 euros HT environ.)

Le Blog Fête de l'estampe

Etat des lieux, corrections à apporter et évolutions à envisager

Mises à jour à apporter de façon indispensable

- la liste des régions à mettre à jour
- la couleur du bandeau à changer -> Fête de l'estampe 2016 – Insérer le logo du ministère dès que possible.
- le basculement des éléments 2015 en archives
- ajustements du formulaire avec les nouvelles tarifications.